

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 1920.

Président, M. G. Gratia ; Secrétaire, M. E. Van Ermen-gem.

La séance est ouverte à midi.

Sont présents : MM. A. Moeller, P. Heger, H. Leboucq, G. Gratia, E. Van Ermengem, F. Putzeys, F. Lentz, C. Firket, L. Dandois, F. Ranwez, G. Cousot, E. Gallemaerts, L. Fredericq, E. Malvoz, W. Dulière, C. Goris, E. Hertoghe, E. Liénaux, O. Van der Stricht, Lucien Beco, J. Bordet, J. Demoor, F. Hendrickx, F. Henrijean, M. Herman, D. Van Duyse, C. Willems et E. Zunz, Membres titulaires ;

MM. S. Vreven, M. Ide, A. Delétrez, M. Henseval, F. De Myttenaere, H. Lentz, J. Hamoir, F. Heger-Gilbert et A. Lemaire, Correspondants.

MM. G. Bruylants, X. Francotte, O. Gengou, P. Massignon, Membres titulaires, et M. H. Fredericq, Correspondant, ont motivé leur absence.

— Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

I. — DÉCÈS DE M. NUEL, MEMBRE TITULAIRE DE L'ACADÉMIE.

M. LE PRÉSIDENT se lève et, devant la Compagnie debout, prononce le discours suivant :

Messieurs et chers Collègues, notre Compagnie est bien éprouvée depuis quelque temps ! La mort ne cesse de frapper parmi nous ; elle vient de nous ravir encore

un des vétérans de notre Compagnie, M. le professeur Nuel.

Ce vénérable et très distingué Collègue qui, malgré son grand âge, avait conservé une activité extraordinaire, a succombé, pour ainsi dire à l'improviste, au cours du mois dernier. Une délégation de l'Académie, composée de nos Confrères liégeois, a assisté à ses funérailles. Celles-ci furent très simples, sans appareil, sans discours; dans sa grande modestie, notre regretté Collègue avait renoncé à tous les honneurs académiques.

Je suis certain, Messieurs, de répondre à vos sentiments et d'aller au devant de vos désirs en vous proposant de marquer à M^{me} Nuel la part que nous prenons à son deuil en lui adressant ainsi qu'à sa famille l'expression respectueuse de nos condoléances et de nos vifs regrets. (*Marques d'assentiment.*)

La parole est à M. le Secrétaire pour donner lecture de la notice biographique qu'il a consacrée à la mémoire de notre défunt Collègue.

M. VAN ERMENGEM. — C'est une grande figure de la science médicale en ce pays qui disparaissait l'autre jour. Physiologiste et ophtalmologiste d'égale renommée, notre vénéré Collègue Nuel était aussi un maître, un chef d'école, dont l'enseignement, pendant près d'un demi-siècle, a exercé une action des plus fécondes.

En honorant, suivant une pieuse coutume, la mémoire du savant illustre qu'elle a perdu, l'Académie s'honore elle-même car peu l'ont aussi bien servie et aidée autant à s'acquitter de sa haute mission.

Physiologiste Nuel l'était avant tout. S'il s'est activement livré, dès le commencement et jusqu'à la fin de sa longue carrière, à la pratique d'une des spécialités de la médecine, c'est en physiologiste qu'il s'en est occupé plus. L'unité de son œuvre s'explique par cette constante application, qu'il a faite, des données de la physiologie, au fur et à mesure de leurs progrès, à l'étude du fonctionnement normal et pathologique des organes visuels.

Dans un éloge magistral, qu'avec une piété presque filiale il a tracé de celui que volontiers il appelait son « maître de prédilection », Nuel rappelait comment Donders après avoir débuté par des recherches histologiques et s'être ensuite absorbé dans des travaux de physiologie, en était tout naturellement arrivé, grâce à l'exercice de l'oculistique, à créer l'optique visuelle et à construire la base où repose l'ophtalmologie contemporaine.

L'évolution scientifique de notre regretté Collègue s'est poursuivie dans une voie parallèle à celle qui a mené le célèbre spécialiste d'Utrecht à la gloire. La même idée directrice a présidé, dirait-on, au développement de l'œuvre de son disciple et l'a inspiré jusqu'au bout.

Comme Donders il s'est fait connaître d'abord par des observations d'anatomie microscopique à laquelle il ne cessa point de s'intéresser toujours. Il a été, en outre, un physiologiste de carrière enseignant dans deux de nos universités successivement la noble science de la vie et, en même temps, un oculiste de profession qui faisait converger le meilleur de ses études vers le progrès de la science ophtalmologique.

Sans doute, Nuel pensait de même que Donders qui, déjà en 1846, avait écrit : « la médecine ne saurait acquiescir une base solide que si l'on arrive à expliquer les faits pathologiques à l'aide de la physiologie... Il faut faire de la pathologie une physiologie de l'homme malade basée sur l'expérience et, parmi les diverses branches de la médecine, grâce aux progrès de l'histologie et de la physique de l'œil, les maladies des yeux se prêtent le mieux à une interprétation physiologique souvent purement physique. »

Ainsi, des premiers en notre pays Nuel a compris l'immense avenir réservé à la médecine expérimentale, celle dont Claude Bernard, avec Donders et d'autres, venait de jeter les fondements. Et, certes, à se mettre résolument à leur suite il y avait quelque mérite à cette époque déjà lointaine.

Qu'on se rappelle où en était l'enseignement médical

dans nos universités entre les années 1865 à 1870. Incomplètement affranchi des doctrines et des méthodes anciennes, il tardait à s'engager dans la voie du progrès nouvellement ouverte. Dans la plupart de nos écoles l'organicisme régnait encore et la discipline, qui y était en vogue, s'appuyait presque uniquement sur l'observation clinique; à tout prendre elle n'était qu'un empirisme plus ou moins déguisé. Des laboratoires pour le travail expérimental, les recherches d'histologie, d'anatomie pathologique, de physiologie faisaient à peu près défaut partout et verbale seulement était l'initiation à ces branches maîtresses de la science médicale.

Au cours des années qui suivirent celles où Nuel terminait ses études, la médecine allait, il est vrai, évoluer rapidement et en même temps ses méthodes d'enseignement devenir objectives. Moins d'une quinzaine d'années après, s'ouvrait déjà son étape actuelle, celle de la médecine pathogénique ou étiologique, laquelle, une fois achevée, formera l'ère de la médecine préventive basée sur cette « physio-pathologie » qu'avaient rêvée Donders ainsi que son élève Nuel et d'autres bons esprits.

Mais, le souvenir de la période de transition, dont Nuel a vu se lever l'aurore, va s'effaçant et peut-être faut-il remonter à ce passé pour bien se rendre compte de l'effort généreux qu'ont dû faire, en se libérant des idées régnautes, ceux qui quittaient les bancs de nos écoles il y a quelque cinquante ans.

Nuel fut de ceux-là; bien orienté au sortir de l'université de Gand, où il avait pris ses grades en 1872 et conquis le prix du concours pour les sciences anatomo-pathologiques, il alla refaire ses études à Bonn, à Vienne, à Utrecht sous la direction des maîtres réputés qu'y comptaient alors la pathologie oculaire et l'expérimentation biologique.

Rentré au pays natal, pendant trois années il exerça sa profession à Eich, une des communes rurales voisines de Luxembourg. En 1877 il fut chargé de la clinique des maladies des yeux à Louvain.

Le professorat l'attirait, il s'y sentait appelé par une

vocation irrésistible. Mais, en acceptant une chaire, il n'entendait nullement renoncer à la poursuite de ses recherches dans la voie de l'expérimentation où déjà il était entré. Il tenait aussi à y guider les élèves qu'il aurait formés. Dès lors il fallait un laboratoire bien outillé. Après l'avoir vainement attendu à Louvain trois années durant, il demanda le cours de physiologie vacant à Gand. Mais bien sommaires et insuffisantes y étaient aussi les installations pour les travaux qu'il voulait entreprendre. Poussé d'ailleurs par son désir de mener de front l'étude de la physiologie et celle de l'oculistique, Nuel obtint en 1885 la succession de l'ophtalmologiste Fuchs à Liège et s'y établit définitivement. Tous ses projets d'avenir devaient s'y réaliser le jour où, partageant avec L. Fredericq le cours de physiologie, l'enseignement des fonctions des organes sensoriels lui fut réservé.

L'entrée de Nuel dans la carrière professorale et les diverses tâches qu'il y a assumées nous révèlent encore plus d'un trait de ressemblance entre la destinée du maître et celle de son élève : tous deux, Donders et Nuel, ont été des passionnés de l'enseignement.

Dans la notice biographique du grand homme qui a été son modèle et son guide, Nuel cite quelques paroles prononcées par le célèbre physiologiste hollandais peu de jours avant de disparaître de ce monde. On sent qu'il les reproduit avec complaisance, et comme s'il voulait les faire siennes :

« Si Donders, écrivait-il, n'avait pas été appelé à » enseigner son génie ne se serait pas développé au point » où nous l'avons vu et très probablement n'aurait-il pas » produit tous ses mémorables travaux. La passion d'en- » seigner c'était bien sa caractéristique et, de bonne » heure, la saine analyse de lui-même la lui avait révélé... »

« Enseigner, avait dit Donders de son côté, est une » jouissance aussi grande qu'apprendre. Les connaissances » acquises sont comme un trésor caché. Elles sommeillent » mais se réveillent quand on enseigne. Il est intéressant » de poursuivre ce processus chez soi-même. On com-

» mence avec un certain doute, tellement on est peu sûr de
» son savoir ; mais la première pensée en évoque d'autres ;
» les voies d'association deviennent plus praticables et,
» sous l'influence d'impressions extérieures et intérieures,
» se déroule une série de nouvelles combinaisons, de
» nouvelles conceptions se forment. L'enseignement a
» donc en lui-même sa récompense. » Ces pénétrantes
réflexions, gageons que tous ceux qui ont eu charge d'en-
seigner les ont pu faire pour leur compte.

Nous ne rechercherons pas davantage ce qui est dû, dans l'œuvre vaste et touffue de notre éminent Collègue, à l'exemple du maître qu'il s'était donné. Le parallèle entre l'activité scientifique, déployée par l'un et l'autre, pourrait être poussé plus loin en montrant comment, au cours de sa carrière de spécialiste en ophtalmologie, Nuel s'est efforcé de suivre les traces que le génie de Donders y a laissées. Mais il ne nous appartient pas de passer en revue tous les travaux de Nuel. Nous devons modestement nous borner à faire ressortir la valeur de sa collaboration académique et cette tâche, que d'autres reprendront, est déjà assez lourde pour que nous craignons d'y demeurer insuffisant.

Né à Tétange, dans le Grand-Duché de Luxembourg, le 27 février 1847, Jean-Pierre Nuel est entré à l'Académie en 1877, presque en même temps qu'il débutait à l'Université de Louvain. Élu membre titulaire en 1892, il fut élevé aux honneurs de la présidence en 1908.

Avant de prendre rang parmi nous, il a publié plusieurs mémoires sur l'anatomie du limaçon, la structure du muscle ciliaire dans la série animale, l'innervation du cœur par le nerf vague, les phénomènes électriques cardiaques et, avec le concours de Landolt, sur la dioptrique oculaire.

Dès ses premiers travaux il donne sa mesure et se signale comme un de nos jeunes savants auxquels un bel avenir est réservé.

En 1878, la question du daltonisme était soulevée à l'Académie. Amené à y intervenir, Nuel vient développer

à notre tribune ses vues sur les diverses formes de dyschromatopsie et les moyens de les reconnaître. A cette époque on commençait à s'inquiéter des accidents de chemin de fer que peut entraîner cette anomalie visuelle si longtemps méconnue et, pour les prévenir, on croyait suffisant de soumettre le personnel de l'exploitation à l'épreuve des laines colorées d'Holmgren. Or, à côté des altérations congénitales du sens chromatique, il existe, comme Nuel l'a fait observer très à propos, des troubles qui exposent bien plus fréquemment à la confusion des signaux, — le scotome central relatif, celui surtout de l'amblyopie alcoolique, — et dont on ne se préoccupait guère.

Dans un beau travail qu'il nous a présenté vers la même époque, il démontre, en outre, que les examens rapides et sommaires, auxquels on demandait à l'Académie de donner son approbation, ne permettent pas de déceler, du moins à ses débuts, ce daltonisme acquis. Pour éviter des catastrophes, Nuel affirme donc justement la nécessité de recourir à une méthode de diagnostic plus scientifique, l'exploration du champ visuel coloré, quelque délicate que soit sa mise en pratique. On sait combien l'expérience est venue par la suite donner raison à cette exigence.

Vers la fin de l'année 1890, Nuel achevait des recherches étendues sur l'anatomie et la physiologie de l'œil. Il nous en a communiqué quelques résultats importants, ceux qui ont trait à la nutrition rétinienne, entre autres. S'appuyant sur de nombreuses coupes débitées en série, il établit que les vaisseaux de la choroïde y jouent le principal rôle, surtout dans les couches externes, photosensibles. Cette découverte anatomique, pressentie par lui déjà une quinzaine d'années auparavant, a éclairé bien des états pathologiques inexpliqués.

Peu après il nous donne lecture d'une étude aussi intéressante qu'originale, intitulée : « Une curiosité physiologique de l'œil myope ». Dans les yeux atteints de myopie prononcée, Nuel remarque que les vaisseaux centraux de la rétine n'occupent plus leur position normale. Au lieu de se diriger verticalement de haut en bas, ils se

portent obliquement et presque verticalement vers le côté temporal. Pourquoi? Il s'agit bien d'un déplacement qui s'est produit peu à peu par suite du développement ectasique du pôle postérieur de l'œil. Ce fait avait passé inaperçu. Nuel y voit une confirmation péremptoire de la théorie formulée par Helmholtz au sujet de l'extériorisation des sensations visuelles. Si leur localisation s'opérait en vertu d'une faculté innée et n'était point le fruit de l'expérience personnelle constamment renouvelée, les sujets, présentant de la myopie progressive, ne pourraient voir les objets que déformés et dans des situations inexactes, car nécessairement la couche des bâtonnets accompagne les vaisseaux dans leurs diverses situations.

Plus tard, il décrit une maladie singulière de la cornée due à la pullulation, dans l'épaisseur du tissu, d'un petit bacille muni de flagelles extrêmement nombreux et souvent enroulés en torsades gigantesques. Ayant retrouvé ces curieuses formations dans des coupes, leur aspect étrange intrigua fortement Nuel. Il ne parvint à les interpréter qu'en recourant aux lumières d'un bactériologiste, de notre Collègue M. Malvoz. L'étude de cette kératite filamentaire ne paraît pas avoir été reprise et le microbe de Nuel jusqu'ici n'a point été isolé ni spécifié.

Les cataractes polaires les plus fréquentes n'ont rien de commun avec les cataractes congénitales dites pyramidales avec lesquelles on les a confondues. D'après ses observations, présentées à l'Académie en 1898, elles sont la conséquence de la blennorrhée des nouveau-nés. Les toxines gonococciques pourraient, pense-t-il, diffuser, sans opacifier la cornée, à travers les membranes de l'œil jusqu'au cristallin.

Une autre communication, remontant à l'année 1900, résume ses travaux sur la structure de la névrologie et sur les lésions de la névrite optique dont il a poursuivi tous les détails à l'aide de matériaux variés, notamment de rétines de sujets ankylostomasiques traités par de hautes doses d'extrait de fougère malade ou d'acide filicique.

Nuel s'occupe ensuite, en 1904, d'une forme d'amblyopie qu'il avait le premier décrite quelques années

auparavant. Les traumatismes portant sur un des yeux provoquent d'ordinaire, comme l'on sait, des troubles de l'œil non lésé. Parmi ces troubles il en est qui semblent uniquement fonctionnels et n'aboutissent jamais d'ailleurs à la cécité complète. Ils constituent, d'après lui, une entité morbide véritable, distincte de l'ophtalmie sympathique classique. On les prend volontiers pour des manifestations de névrose traumatique, d'où leur intérêt particulier quand il s'agit de blessures entraînant une responsabilité pénale. La pathogénie de cette affection consiste t-elle en une compression, par du tissu interstitiel formé dans le nerf optique de l'œil blessé, qui s'exercerait au niveau du chiasma sur des fibres nerveuses de l'œil amblyopique ? A titre de simple hypothèse, Nuel propose cette interprétation. Aujourd'hui le processus en question se comprend peut-être mieux, puisqu'il est démontré que les produits de résorption, provenant des tissus d'un organe frappé de mort, exercent une action nocive sur l'organe congénère.

Enfin, il est une maladie professionnelle, le nystagmus des mineurs, à laquelle, en ces dernières années, notre regretté Collègue a consacré son attention. Dès 1907, il nous faisait connaître sa conception des causes et de la nature intime de cette maladie qui occasionne chez beaucoup de nos houilleurs une incapacité de travail sérieuse. En première ligne, il met le surmenage tant du système nerveux et musculaire des organes visuels que de l'ensemble de l'organisme. Grâce aux observations prolongées de Nuel, complétées par celles de son élève et successeur M. Weekers, un pas décisif semble fait vers la solution de ce problème de pathogénie posé depuis très longtemps.

Après cette analyse succincte, bien qu'encore longue, des communications de notre regretté Collègue reproduites dans le bulletin de l'Académie, nous voudrions rappeler aussi ses autres publications et, pour mieux mettre en relief l'importance de son œuvre entière, jeter un coup d'œil d'ensemble sur sa contribution aux progrès de l'ophtalmologie.

Force nous est de laisser le soin de remplir cette tâche à ceux qui ont autorité et compétence pour l'entreprendre. Elle les obligera à passer en revue la plupart des grandes questions discutées en pathologie oculaire depuis près d'un demi-siècle, car il n'en est guère auxquelles Nuel n'ait consacré une note ou un mémoire dans l'un ou l'autre des périodiques de cette spécialité.

Bon nombre de ses travaux, publiés sous forme de monographies, devront encore être compris dans cette appréciation d'une œuvre extraordinairement étendue. Rappelons, entre autres, sa collaboration à cette vaste encyclopédie des sciences médicales qu'est le *Dictionnaire de Dechambre*, ainsi qu'au *Dictionnaire de physiologie de Richet*. Les articles, qui y portent sa signature, sont autant d'études complètes épuisant la matière pour l'époque où ils ont été rédigés. Ils caractérisent bien sa manière d'exposer les questions : ils se distinguent par la richesse de l'information, l'abondance des faits, la précision et la rigueur des données qui y sont condensées et que souvent ses recherches personnelles ont contrôlées, complétées et même renouvelées. En outre, ils sont bien ordonnés, clairement et sobrement rédigés en bonne langue française.

Ces mêmes qualités se retrouvent dans les chapitres qu'il a écrits pour le grand *Traité d'ophtalmologie* de de Wecker et Landolt, et dans sa quote-part de rédaction aux *Éléments de physiologie humaine* qu'il a fait paraître avec L. Fredericq. Il serait tout à fait superflu de faire ici l'éloge de ce classique adopté par toutes nos universités et même par celles de nos voisins. En couronnant sa III^e édition, le Jury du prix quinquennal pour les sciences médicales de 1896 n'a fait que ratifier un verdict acquis depuis longtemps.

Enfin, il faut mentionner une dernière œuvre de grande envergure, moins connue et peut-être moins appréciée qu'elle le mérite, son traité de la *Vision*, publié en 1904, à Paris, dans la collection des volumes formant la *Bibliothèque de psychologie expérimentale*. Nuel, en offrant son livre à l'Académie, a pris la peine de nous en faire

connaître l'esprit et les tendances. On n'avait guère, avant lui, essayé d'étudier la fonction de la vue corporelle, objective sans le concours d'aucune notion d'ordre psychologique. Cette entreprise hardie il l'a tentée en esquissant, le premier, une physiologie de la vue chez l'homme où ne seraient mises en jeu ni sensations ni volitions et qui ne devait être, comme il le disait, que « physiologique ». Nuel a-t-il réussi, en écrivant ce remarquable ouvrage, à se dégager entièrement des liens de toute métaphysique, nous laissons à d'autres d'en décider. En tout cas, cet essai de physiologie transcendante est d'un robuste penseur et c'est la synthèse de longues recherches et des méditations de toute une vie. A lui seul, il suffirait à assurer au nom de Nuel une place durable dans la pléiade formée par les noms qu'ont portés les grands physiologistes contemporains.

Pour achever d'évoquer le souvenir de notre savant Collègue dans son rôle d'académicien, tel que nous pûmes l'apprécier si longtemps, il reste à signaler ses rapports nombreux et sa participation assidue à nos discussions.

Les avis, qu'il a donnés sur des mémoires soumis à l'appréciation de l'Académie, étaient toujours accueillis avec faveur ; on les savait éclairés, intègres et hautement autorisés. Souvent Nuel y trouvait l'occasion de mettre au point une question obscure ou controversée et sa vaste expérience, son érudition peu ordinaire, ses travaux personnels lui ont plus d'une fois permis de la trancher en maître.

Dans nos débats portant sur les dangers des pratiques de l'hypnotisme, les ravages toujours persistants de l'ophtalmie granuleuse et sur ceux, mille fois plus redoutables, de l'alcoolisme, ou bien encore sur l'utilité pour les études médicales des humanités gréco-latines, son intervention a été d'un grand poids. Il y a peu de temps encore il apportait l'appui de son nom et de son autorité scientifique à la loi par laquelle le pouvoir s'est efforcé de lutter contre l'abus des boissons enivrantes plus efficacement qu'il ne l'avait fait jusqu'ici.

Nourri de la moelle de la science allemande à une époque où ses prétentions à l'hégémonie n'étaient pas aussi absurdes qu'injustifiées, Nuel a grandement contribué à faire connaître en Belgique et en France les travaux des savants d'outre-Rhin. Il a rempli le rôle d'intermédiaire bien fait pour faciliter les échanges entre la pensée scientifique de la Germanie et celle de la Latinité, ce rôle heureux auquel nos compatriotes semblent prédestinés par la situation géographique de notre pays et son long passé de bilinguisme. Mais, malgré la formation scientifique de son esprit et malgré ses affinités raciques, notre Collègue ne se sentait pas lié au joug d'une école exclusive; loin de s'atteler à son char triomphal, comme plus d'un en ce pays et ailleurs, il s'est toujours montré cosmopolite d'inspiration et bien volontiers il allait puiser aux sources vives du savoir qui jaillissent en France.

On l'a dit très justement d'un des nôtres, de Kuborn, qui, comme Nuel, a fait honneur à sa patrie adoptive : « les fils du Grand-Duché, de ce petit coin de terre placé » au carrefour des grands courants de la civilisation occidentale, semblent avoir pris les qualités dominantes de » chacun des pays qui touchent à leurs frontières : les » qualités germaniques de ténacité et d'obstination au » travail, l'élégance et la distinction toutes françaises et » ce jugement parfaitement pondéré et équilibré qui est » comme l'apanage de nos compatriotes. »

Les écrits de Nuel portent l'empreinte de cette constitution complexe de sa mentalité. Dans leur fond comme dans leur forme, on en trouve des caractéristiques : l'application laborieuse à l'étude des détails et la patiente poursuite de leur totalité, à côté du jugement sain et de l'esprit de synthèse qui empêchent d'exagérer l'importance des menus faits au détriment de l'ensemble. Il y est fait preuve aussi de sens de la mesure, d'un certain souci de clarté et même de correction qui contrastent avec la négligence de ces qualités dont trop souvent témoignent les publications de l'école allemande.

Tel fut le savant ; l'homme privé ne méritait pas moins toute notre estime et toute notre admiration.

Rares sont ceux qui ont travaillé autant. On peut dire que le labeur de la pensée a été toute sa vie et peut-être bien a-t-il abusé de la faculté qu'il avait de pouvoir s'y abandonner sans jamais ressentir aucune fatigue. De là, sans doute, l'usure prématurée de son organisme dont les signes étaient devenus manifestes en ces derniers temps.

Tout ce qu'il entreprenait était fait avec la même ardeur, le même esprit de suite, la même conscience poussée parfois jusqu'au scrupule. Il était incapable de laisser inachevée une tâche même improductive ou ingrate, quoi qu'il lui en coûtât. Amour du travail, ténacité, sens critique affiné avec quelque tendance à l'abstraction, goûts simples et sérieux, fidélité aux amitiés, il les avait toutes en partage ces qualités ancestrales. Jointes à un grand fonds d'honnêteté et de bonté, elles expliquent les amis nombreux qu'il comptait partout.

Devenu Belge par libre choix vers 1885, depuis longtemps Nuel était des nôtres ; aux heures de détresse vécues il sut le montrer simplement. Il avait pris sa part des malheurs de la patrie et assisté à bien des dévastations, à bien des pillages dans la glorieuse cité liégeoise où, soignant les victimes de l'horrible guerre, il était resté à son poste jusqu'au bout. Il y eut même à souffrir d'autres épreuves ; pour être personnelles elles ne lui furent que plus pénibles. Escomptant ses anciennes sympathies, les lourds Teutons ne lui épargnèrent point leurs plates avances. Lorsqu'ils eurent compris que plus rien de ce passé n'avait survécu, ils en vinrent aux menaces et Nuel n'échappa à l'incarcération que par miracle.

Malgré sa force de caractère peu commune, de toutes ces émotions et de toutes ces avanies il restait des traces. Son état physique s'en ressentit quoique, jusqu'à son dernier jour, son énergie morale fut demeurée intacte.

A l'heure du repos qui aurait dû couronner sa fructueuse carrière, une maladie implacable vint miner sa robuste constitution et l'emporter soudain.

La disparition de Nuel a creusé un grand vide dans nos rangs. Maintenant qu'il n'est plus nous sentirons mieux quelle place il y occupait et souvent nous nous prendrons à regretter le concours qu'il nous prêtait et qui était si précieux pour le maintien du prestige de l'Académie et l'accomplissement de sa haute mission.